

LYKASANTE

LYON KABOUL SANTE

Promouvoir, aider et développer le rôle du pharmacien et du médecin en Afghanistan dans le domaine de la santé publique

Association loi 1901 enregistrée à la préfecture du Rhône sous le n° W 52853 (J.O. du 15-03-2008)

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LYKASANTE
MERCREDI 26 MARS 2008 A 19 H
FACULTE PHARMACIE**

Présents:

Philippe Céruse: Médecin ORL, CHLS, coordinateur de la coopération médicale HCL

Laure Derain: Pharmacien, pharmacie centrale des HCL, trésorière

Jerôme Guitton: Pharmacien, Enseignant-chercheur UCBL1/ISPB, PH au CHLS, conseiller

Jacques Guyotat: Médecin neurochirurgien, HCL, hôpital neurologique, secrétaire adjoint

Didier Jacques : Médecin Réanimation HCL, CHLS, conseiller

Dominique Marcel: Enseignante-chercheure UCBL1/ISPB, coordinatrice de la coopération pharmacie,

Michèle Ribero: Cadre de santé en pharmacie, HCL, secrétaire

Invité:

Christian Collombel

Ordre du jour

1 Invitation de Christian Collombel afin d'avoir des précisions sur le projet AFD

2 Prise de décision du CA pour l'acceptation du remboursement des frais de matériel pour l'accompagnement de ce projet

1- Projet AFD

Nous commençons la séance en demandant à Christian Collombel de s'exprimer sur le contrat de prestations de services signé en 2005 entre L'AFD, représenté par monsieur R. Goudiard, et l'association Lykapha, représentée par son président monsieur C. Collombel, intitulé « Etude de faisabilité du programme de réhabilitation du laboratoire central d'analyse de Kaboul » (montant 20700 euros). C. Collombel et L. Derain confirment le versement de 18 600 versés de l'AFD sur le compte LYKAPHA pour les 3 semaines d'évaluation du laboratoire central d'analyse de Kaboul. Ce travail a été effectué et le rapport de faisabilité rendu à l'AFD.

C Collombel a proposé à l'AFD une 2^{ème} phase de réalisation qui comprend:

- 128 semaines d'enseignement à Kaboul = perdiems pour les enseignants, les assurances, perdiems pour les enseignés avec une évaluation de 347 800 euros.
- cette somme sera versée par l'AFD au Ministère de la santé Afghan lorsque ce dernier aura rédigé le contrat définitif.

C Collombel nous explique qu'une première ébauche de contrat a été rédigée par lui-même afin d'aider le Ministère Afghan à formaliser ses besoins. LyKasanté n'a pas de copie de cette ébauche.

En attendant la réception du contrat définitif C. Collombel souhaite d'ores et déjà commencer l'enseignement dans les 2 mois à venir ; et pour cela demande à LyKaSanté de financer le matériel nécessaire ; c'est - à - dire 2 ordinateurs portables, 1 imprimante, 1 vidéo projecteur, 3 clefs USB.

Il demande également le remboursement de 3 factures concernant des frais de 2007 (1 billet de train aller/retour Lyon - Paris à partir de photocopie des billets, factures de papeterie).

2- Décision du CA

Après délibération les membres du CA votent à main levée.

Décision d'achat du matériel informatique : contre à l'unanimité.

Décision de remboursement des 3 factures: 5 contre et 2 pour le remboursement des billets ne peut pas être fait sur des photocopies, les originaux sont nécessaires. La demande concernant le matériel informatique ne rentre pas dans le contrat de prestations de services cité ci-dessus (ce contrat est clos).

Pour l'ensemble des demandes, C Collombel n'en a pas fait la demande préalable auprès du CA comme le stipule le statut de l'association.

La 2^{ème} phase de ce travail n'a pas à ce jour été formalisée par un contrat définitif signé, et dont LyKaSanté serait partie prenante. Compte tenu de ces arguments, LyKaSanté ne peut s'engager actuellement dans cette action.

Nous remercions les participants pour leur présence.

Fin de réunion: 20h30

Michèle Ribero
Secrétaire

